



Question sur le salaire et le statut d'embauche

Par **Sofia75**, le **26/01/2011** à **14:02**

Bonjour,

Je vais être embauchée comme chargée de mission au 1er Février prochain pour un CDD. L'entreprise adhère à la convention Syntec et me propose un contrat avec la classification d'ETAM, Position 2-1, Coefficient 275 avec un salaire de de 2558,67 Euros.

Je précise que j'ai 30 ans, que je suis diplômée BAC+5 et que j'ai une expérience de 4 ans 1/2 dans mon domaine.

Pensez-vous que le statut proposé est convenable au regard du salaire proposé et de mon expérience car je trouve qu'il y a un vrai décalage ne serait-ce qu'entre le salaire et le statut? Que me conseillez-vous?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **P.M.**, le **26/01/2011** à **14:49**

Bonjour,

Il faudrait déjà consulter les classifications de la Convention Collective...